

# les Echos))

de St-Mamet-la Salvetat

## Le Mot du Maire ))



Mr Eric Février  
Maire de Saint-Mamet-La Salvetat

Mairie de  
Saint-Mamet-La Salvetat  
Tél.: 04 71 64 71 07  
Fax: 04 71 64 79 80  
courrier@stmamet-lasalvetat.com

### DATES A RETENIR :

- Fête patronale : 10-11-12 août
- Spectacle de théâtre de rue / Compagnie Les Romains Michel «Le Street show» : mardi 20 août à 20h
- Vide grenier (ass. Familles Rurales Entre Cère et Rance) : 8 septembre
- Randonnée à la Salvetat : 14 septembre
- Commice agricole : 3 novembre
- Fête de la Pomme : 10 novembre
- Randonnée et course à pied organisée par le CMJ au profit du Téléthon : Dimanche 8 décembre
- Spectacle de fin d'année des TAP : 20 décembre

Conception graphique OSMOISE Communication (SARL CANTAL REPROGRAPHIE 04 71 48 11 58) // Imp.: IMPRIMERIE OSMOISE 04 71 48 67 78 - crédit photos Pierre Saisons - Mairie de Saint-Mamet



Mamet-la Salvetat et des environs, rendue possible par l'implication des élus de notre commune et de la communauté, et bien sûr grâce aux chevilles ouvrières que sont tous les professionnels de santé qui se sont mobilisés autour de ce beau projet qui bénéficiera à tous et renforcera l'attractivité de notre territoire.

### PROGRAMME DES FESTIVITÉS DU MILLENAIRE DES ÉGLISES DE SAINT-MAMET ET DE LA SALVETAT

**Samedi 13 juillet :**  
• 9h, messe à Saint-Mamet. Marche des croix de Saint-Mamet à La Salvetat (10kms) suivi des Vêpres à La Salvetat  
• Le soir : repas au Braisadou (payant).

**Dimanche 14 juillet :**  
• 10h, messe à La Salvetat animée par les Cabrettes et accordéons de Pailherols. Bénédiction du cèdre  
• 11h30, apéritif offert par la Paroisse. Après-midi, spectacle de l'Escaufeto

**Lundi 15 juillet :**  
• 8h30, départ de la Place de l'An 2000 pour visite de l'Abbaye de Conques à 10h.  
• 12h45, messe et repas à l'hostellerie de Conques avec visite du Trésor ; Visite du château de Calmont d'Oit  
• 19h, vêpres à Saint-Mamet ou à la Salvetat

**Mardi 16 juillet :**  
• Relais d'adoration du Saint Sacrement jusqu'au mercredi 19h30.

**Mercredi 17 juillet :**  
• 20h30, conférence de Mgr. Mizerach, maître de chapelle de Ste Marie Majeure à Rome sur la musique liturgique et la musique sacrée. (Club de l'Espoir)

**Vendredi 19 juillet :**  
• 20h30, concert Cabrettes et accordéons de Pailherols en l'église de Saint-Mamet.

**Samedi 20 juillet :**  
• 14h30, Conférence avec Mr Gerbeau à la Maison de la jeunesse ; Animation médiévale au Saint-Laurent par la troupe « Les Faydits d'Oc ».

**Dimanche 21 juillet :**  
• 10h, messe de clôture à Saint-Mamet  
• 11h30, apéritif offert par la municipalité avec animations médiévales, repas sur inscriptions (20€).  
• 17h, Procession de la Fête Dieu autour du Saint-Laurent ; Commémoration des 10 ans de la nouvelle paroisse.  
• 18h, bénédiction du cèdre ; apéritif dinatoire au Saint-Laurent offert par la Paroisse.



**• FÊTE DE L'ÉTÉ**  
Une belle journée pour fêter l'arrivée des beaux jours : pour la première fois, 3 circuits de VTT étaient organisés réunissant plus de cent participants. La soirée au Saint-Laurent s'est clôturée par la mise en feu de la « vache de paille ».

**• CIRQUE PÉPIN**  
L'association marcolésienne La P'tite Châtaigne a programmé fin mai, le spectacle « C'est peut-être... » de la troupe Cirque Pépin. Un spectacle très poétique qui a ravi petits et grands.



**• MAISON DE SANTÉ**  
Début septembre sera opérationnelle la nouvelle Maison de Santé Pluriprofessionnelle de Saint-Mamet-la Salvetat, réalisée par la Communauté de Communes de la Châtaigneraie Cantalienne dans les anciens locaux de notre école maternelle et primaire. Cette structure accueillera dès son ouverture au public les 2 médecins qui exercent déjà à Saint-Mamet, le cabinet infirmier (4 personnes), et en outre une psychologue, une podologue, une diététicienne et une ostéopathe. Le cabinet infirmier sera ouvert les lundi, mercredi et vendredi matin sur rendez-vous pour les prises de sang. Toutes et tous sont motivés pour attirer d'autres professionnels, en particulier un troisième médecin et un kinésithérapeute. La qualité du projet médical comme les locaux rénovés sont des atouts pour compléter cette offre médicale et paramédicale. La pharmacie doit ouvrir dans la même période. Tout ce périmètre sera donc dédié aux services aux habitants, de la mairie à la pharmacie, les locaux de l'ADMR et du RPE créant la continuité.

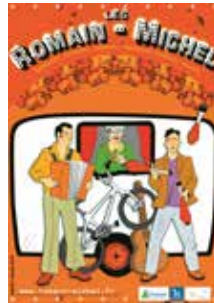
Une réalisation attendue de la population de Saint-

## • Nouvelles ))

**• RECENSEMENT**  
Le recensement de la population pour la commune de Saint-Mamet-La Salvetat aura lieu du 16 janvier au 15 février 2020.

**• PERSONNEL COMMUNAL**  
Michel Martin, agent technique territorial, fera valoir ses droits à la retraite au 1<sup>er</sup> juillet. Jonathan Guette a été recruté en qualité d'agent polyvalent, dans le cadre d'un CDD à compter du 11 juin.

**• SPECTACLE DE THÉÂTRE DE RUE**  
La compagnie Les Romains - Michel présentera le spectacle « The Street-show » le mardi 20 août à 20h au terrain de rugby.



**• LES AMIS DE LA SALVETAT**  
Une marche sera organisée le samedi 14 septembre 2019 au départ de La Salvetat, suivie d'un repas en soirée. Renseignements : 06 85 44 33 70

**• PISCINE MUNICIPALE**  
Modification des horaires  
Ouverture du 1<sup>er</sup> juin au 31 août aux horaires suivants :  
Lundi, jeudi, vendredi, de 10h à 12h et de 15h à 19h  
Mercredi, samedi et dimanche, de 10h à 12h et de 14h30h à 19h  
Fermeture hebdomadaire le mardi.  
Cours de natation et aquagym, se renseigner à l'accueil : 04 71 46 96 28

**• CONCOURS DES MAISONS FLEURIES**  
Comme chaque été, la commission des maisons fleuries fera le tour du village et des hameaux de Saint-Mamet-la Salvetat afin d'apprécier le fleurissement des façades, des balcons et des jardins. Les jardiniers amateurs seront récompensés à l'automne.

**• JEUX EXTÉRIEURS**  
De nouveaux jeux ont été installés sur le site du Saint-Laurent : un portique « nid d'oiseau », une table de ping-pong et une structure pour les 3-12ans. De même, au camping, un espace a été réservé pour l'installation de 3 structures.

3 composteurs ont été installés à proximité de la cantine scolaire afin de composter les déchets de cuisine (épluchures...). Cette action a permis de réduire le volume et le poids des déchets de plus de 15kgs par semaine.

Pour information, la Communauté de Communes Châtaigneraie Cantalienne propose à la vente des composteurs individuels

**• SEMAINE AGRILocal**  
Le cuisinier Christophe Lescure a participé du 20 au 24 mai à la semaine agrilocal, l'occasion de mettre en valeurs les producteurs locaux ; un questionnaire a été proposé aux enfants et un tirage au sort a désigné les gagnants.



## • Environnement ))

### • LE BRÛLAGE À L'AIR LIBRE DES DÉCHETS VERTS : C'EST INTERDIT !

Quelques chiffres clés : 50 kg de déchets verts brûlés émettent autant de particules que 9 800 km parcourus par une voiture diesel récente en circulation urbaine, 37 900 km pour une voiture essence (source Lig'air). En France la pollution aux particules fines nous affecte tous : en moyenne elle réduit notre espérance de vie (à 30 ans) de 8,2 mois et le coût individuel de cette pollution est estimé entre 400 et 500 €/an. On estime qu'un million de tonnes par an de déchets verts provenant de l'entretien du jardin des particuliers sont brûlés à l'air libre. Largement pratiquée cette activité est pourtant interdite depuis plusieurs années par le règlement sanitaire départemental (RSD), car cette combustion dégage de nombreuses substances polluantes, toxiques pour l'homme et néfastes pour l'environnement.

La lutte contre la pollution atmosphérique doit être menée sur le long terme, avec des actions de fond. Particuliers, collectivités, entreprises : nous sommes tous concernés. Ne pas brûler ses déchets verts permet d'améliorer la qualité de l'air et préserve donc notre santé ; En cas de non-respect d'un RSD, une contravention de 450 € peut-être appliquée pour un particulier (article 131-13 du code pénal).

Des solutions alternatives adaptées existent, plus respectueuses de l'environnement, elles privilégient la valorisation des déchets verts plutôt que leur brûlage.

### • 5<sup>ÈME</sup> ÉDITION DU NETTOYAGE DE PRINTEMPS

La désormais traditionnelle «matinée de nettoyage des chemins» a eu lieu le dimanche



14 avril à l'initiative du conseil municipal et du CMJ ; les bénévoles présents, répartis en plusieurs groupes ont nettoyé des décharges sauvages (Fordamont et Bourriergues), des chemins et fossés ainsi que les terrains de sport et le site du Saint-Laurent. Les chemins de Vigouroux et de Laboual ont été à nouveau débroussaillés et sont redevenus praticables.

### • CANTINE SCOLAIRE : Installation de composteurs



## • Conseil Municipal des Jeunes ))

Lors du dernier bulletin, dans les nouveaux membres du CMJ, il fallait lire Méline Calmejane et non Mélanie. Toutes nos excuses auprès de Méline.

Le conseil municipal des jeunes a organisé un concours de dessin sur le thème de « la galette ». Treize enfants du CP au CM2 se sont retrouvés

début février à l'école après les TAP pour faire preuve de leur talent. Des beaux dessins ont été réalisés. Le jury représenté par le conseil municipal des jeunes a dû délibérer pour élire la plus belle galette, il fallait un gagnant par classe. Les gagnants sont : Eve Basset en CP, Lyséa Bergougnot-Puech en CE1, Marcus Morisson en CE2, Alana Basset en CM1 et Manon Cantournet-Altayrac en CM2.

La remise des prix a eu lieu en présence de Monsieur Eric Février maire, de conseillers municipaux et des parents autour d'une galette et du verre de l'amitié. Les gagnants ont été récompensés avec une boîte de crayons de couleur, une boîte de peinture et un bloc de feuilles à dessin. Les autres participants ont eu un lot de consolation offert par l'Espace Culturel Leclerc. Des bonbons ont été offerts à tous les enfants par la supérette Proxi.

Nous remercions vivement les enfants pour leur participation ainsi que l'Espace Culturel Leclerc et Proxi pour leur générosité.

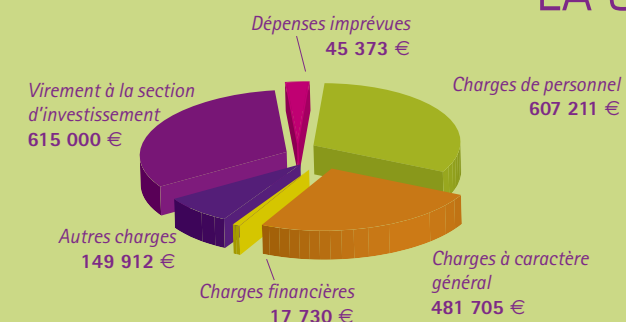


En mars, il a été remis au Secours Populaire la collecte de jouets. Le Secours Populaire était ravi et a remercié vivement les enfants pour leur initiative.

Le Conseil Municipal des jeunes avec l'appui logistique de bénévoles organisera une randonnée et une course à pied au bénéfice du Téléthon le dimanche 8 décembre matin. Plusieurs circuits sont prévus (pour enfants et adultes). Les bénéfices de cette manifestation seront intégralement reversés au Téléthon.

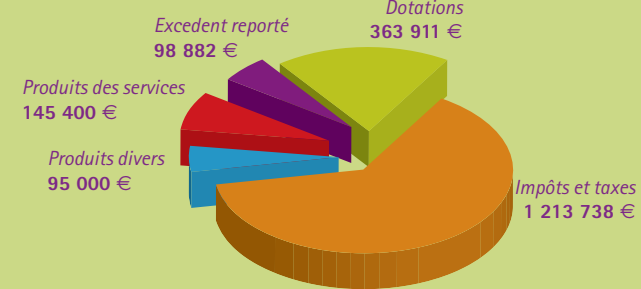


## LA COMMUNE



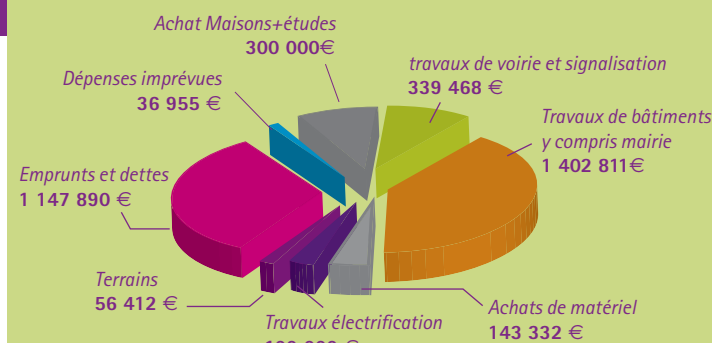
### • Section de fonctionnement dépenses

1 916 931 €



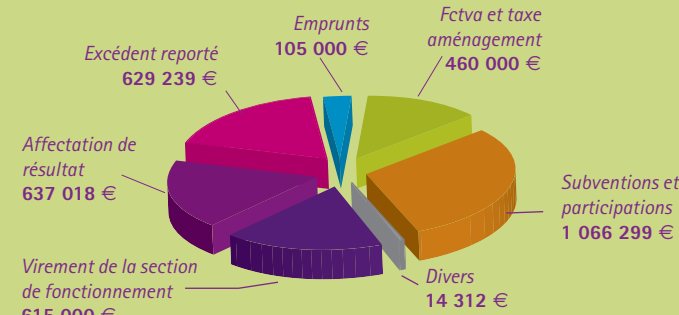
### • Section de fonctionnement recettes

1 916 931 €



### • Section investissement dépenses

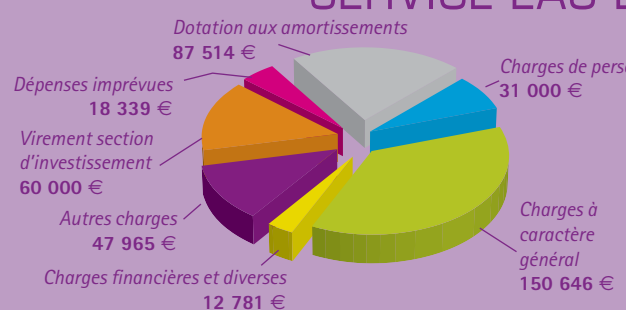
3 526 868 €



### • Section investissement recettes

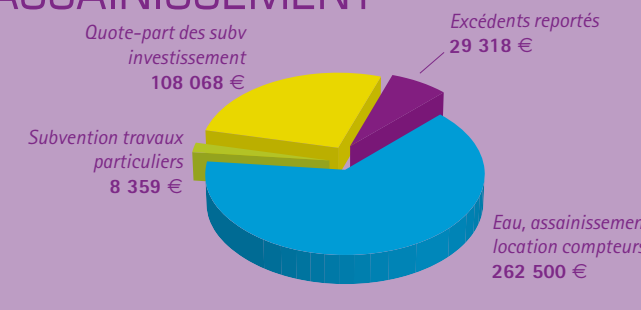
3 526 868 €

## SERVICE EAU ET ASSAINISSEMENT



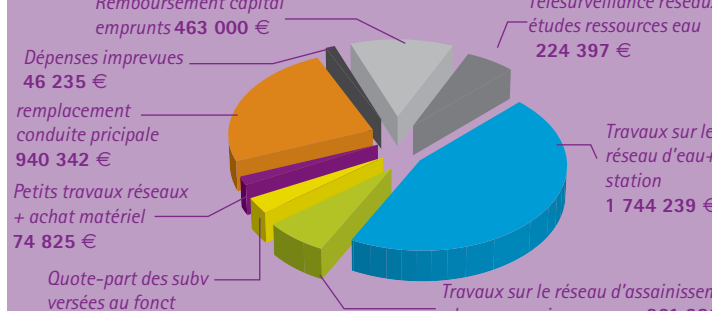
### • Section de fonctionnement dépenses

408 245 €



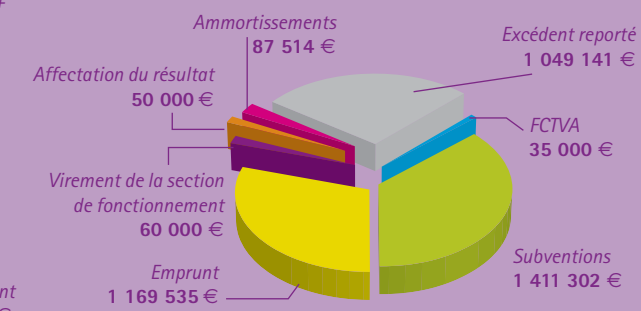
### • Section de fonctionnement recettes

408 245 €



### • Section investissement dépenses

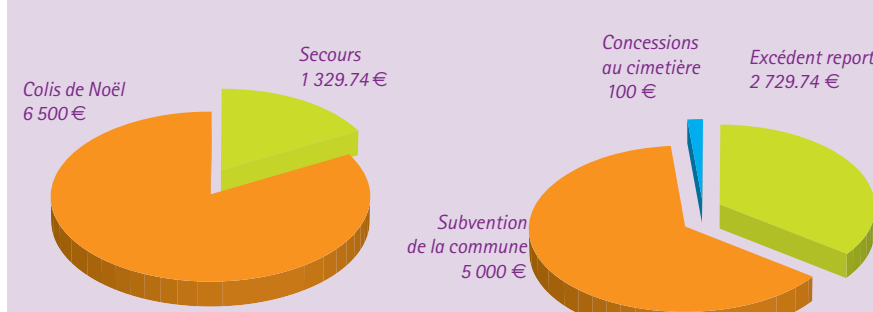
3 862 492 €



### • Section investissement recettes

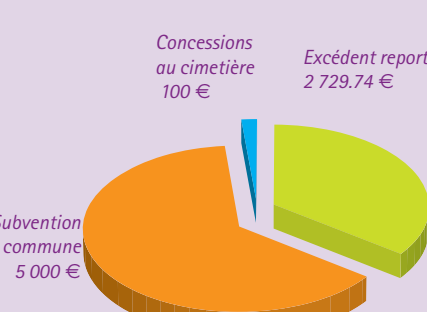
3 862 492 €

## CCAS



### • Section de fonctionnement dépenses

7 829,74 €



### • Section de fonctionnement recettes

7 829,74 €

## BUDGET LOTISSEMENT

LES PLACETTES	
FONCTIONNEMENT dépenses et recettes	173510 €
INVESTISSEMENT dépenses et recettes	133229 €

### TAUX D'IMPOSITION COMMUNAUX :

Nature des impôts	taux commune	taux moyen département
taxe habitation	11,66 %	26,89 %
foncier bâti	21,38 %	23,85 %
foncier non bâti	59,52 %	93,50 %

Taux d'imposition identiques à 2018

## • Travaux en cours ))

### • STATION DU PONT DE LASCOMBES

Les travaux de restructuration de la station d'eau potable ont débuté courant mai, avec la réalisation des terrassements pour l'agrandissement du bâtiment, ainsi que pour les lits de séchage des boues recueillies suite au prétraitement des eaux en entrée de station.

Ce procédé permet, en effet, d'éliminer les matières et déchets organiques se trouvant dans les eaux de surface avant l'ultra-filtration.

La durée des travaux sur l'usine est d'environ 6 à 8 mois, ce qui permettra d'offrir aux usagers une eau de qualité à laquelle ils peuvent prétendre.



### • STEP-SUD

Après quelques mois de travaux, la station d'épuration-sud, est en fonctionnement depuis le début du mois de janvier 2019. La nouvelle filière de traitement entre en phase opérationnelle, avec la fin de la mise en forme de la première zone de rejet intermédiaire, non-étanche, de 2100 m<sup>2</sup>, et la plantation dans celle-ci, d'iris, de menthes aquatiques et de massettes. Une seconde zone de rejet intermédiaire étanche, de 1700 m<sup>2</sup> sera réalisée à la fin de l'été 2019, en fonction de la météo, dans

le but de permettre aux organismes d'Etat d'effectuer différentes mesures sur la qualité des eaux rejetées dans le milieu naturel. Notre station a été classée « station pilote ». Les installations seront clôturées sur tout le pourtour de l'enceinte, par 4 rangées de barbelés sur piquets bois, et la pose d'un grillage autour des 4 bassins. ; Ces travaux d'un montant de 690.000 € HT sont subventionnés à hauteur de 80% par l'Etat, l'Agence de l'eau Adour-Garonne et le Département.



### • LES CLAUZELS ET L'ECOQUARTIER DES VERGNES

Depuis que l'école élémentaire est terminée et accueille les enfants, les aménagements de tout le site et de la zone des Clauzels se sont poursuivis. La réfection de la départementale est achevée, voirie et trottoirs favorisant la circulation des piétons. Les cheminements piétonniers au travers de toute cette zone sont réalisés, permettant à chacun de circuler et de se promener en sécurité, enfants compris. Les premiers logements de l'Ecoquartier ont été livrés, locatifs et en accession.

Si le ruisseau a été reprofilé et ses abords aménagés, il reste encore quelques travaux, en particulier autour de la zone humide et des jardins partagés. Ceux-ci vont pouvoir être réalisés rapidement, notamment la passerelle qui traversera la zone marécageuse centrale.

Les aspects pédagogiques ont bien été pris en compte, et les enfants de l'école participent activement à la concrétisation de ce projet, acquérant ainsi des compétences nécessaires autour du sujet de l'environnement et de la préservation de la nature. La mise en service des jardins partagés doit intervenir au cours de cet automne. Que les habitants intéressés se manifestent auprès du secrétariat de mairie, que ce soit pour cultiver un lopin ou pour partager des connaissances avec d'autres, en particulier avec les enfants.

### • RÉNOVATION DE LA MAIRIE

La première phase du réaménagement de la mairie va bientôt se terminer. Il s'agit de celle qui concerne la partie arrière, comprenant la nouvelle salle du Conseil et des Mariages

déjà opérationnelle et utilisée, les futurs bureaux pour le maire et les adjoints, ainsi que, au niveau bas, les nouveaux locaux mis à disposition de l'ADMR et du RPE (Relais Petite Enfance). Cette première livraison interviendra dans les semaines qui viennent. Pendant que se dérouleront les travaux dans le bâtiment principal, l'accueil du public se fera dans la partie arrière, sans interruption de service aux administrés ni des horaires. Nous vous demandons donc d'être indulgents car le temps que cette seconde phase se termine, les locaux seront moins pratiques, et les salles de réunions moins nombreuses, en particulier pour les associations. Mais dans quelques mois, les locaux rénovés permettront de vous accueillir dans de meilleures conditions, et offriront des possibilités supérieures aux nombreuses associations de notre commune.

## • Association Familles Rurales Entre Cère et Rance ))

### - Temps forts des dernières vacances:

Vacances d'hiver Initiation au Hip-Hop avec un professeur de danse et séjour à Saint Urçize. Vacances de printemps : découverte de l'Afrique, l'Asie, l'Amérique et enfin d'Aurillac !

- Cet été, nombreuses activités et sorties prévues : jardin des bêtes à Rodez, jardins Sothys à Aurillac (19), La Saule parc aquatique, lac du Tolermé...

### - Séjours proposés :

8-10 ans, destination mer à Argeles du 15 au 19 juillet, et 5-7 ans camp poney à Saint-Mamet-La Salvetat du 22 au 24 juillet Ados (12-17 ans) des sorties à la journée et un séjour à Argeles en juillet.

**NOUVEAU, ouverture du « Club Ados » à partir du 8 juillet les après-midis de 13h30 à 18h sauf pendant les journées sorties. Le Club Ados est un lieu de détente et de loisirs encadré par un animateur**

### - Calendrier d'ouverture du centre :

Été : du lundi 8 juillet au 9 août et du 26 août au 30 août 2019.

Automne : du lundi 21 au 25 octobre 2019.

L'accueil de loisirs est aussi ouvert tous les mercredis de l'année de 11h30 à 18h ; les enfants mangent à l'Auberge Occitane et rejoignent l'ALSH pour les activités ou les différents ateliers : musique (communauté des communes de la Chataigneraie Cantalienne) ou danses proposés par l'association Familles Rurales Entre Cère et Rance.

### • LES TAP

- En décembre, le spectacle des TAP, le « TAP'BARET HALL » un temps fort avec beaucoup de travail et d'investissement de la part des enfants et de l'équipe d'animation que nous remercions. Comme chaque année ce spectacle a remporté un grand succès.

- Au mois d'avril, le Carnaval et son défilé dans les rues de Saint-Mamet-La-Salvetat ; un rendez-vous annuel pour les enfants, les parents, les commerçants et les habitants ; un grand merci aux familles qui préparent les crêpes.



- Au mois de Mars-Avril, participation pour la 4<sup>ème</sup> année en partenariat avec le district de Foot, au projet Foot à l'école : séances de football encadrées par Cédric Calmejane et réalisation artistique sur le thème « une activité pour l'égalité » dans le contexte de la Coupe du Monde féminine 2019. Une vidéo humoristique a été réalisée. Nous avons remporté le premier prix du Cantal. Cette récompense nous a été attribuée le vendredi 14 juin à 16h à l'école de Saint Mamet par le district de Foot du Cantal, avec remise de lots individuels et collectifs (ballons, buts, chasubles...)

Au mois de mai, participation au jeu-concours de mini-jardins organisé par l'association culture et patrimoine à Vitrac. Les jardins sont exposés à Vitrac près de la salle des Fêtes.

### • ANIMATION LOCALE

Dans le cadre de la convention Animation Locale signée entre la CAF du Cantal et l'association Familles Rurales Entre Cère et Rance, nous continuons nos activités :

**L'atelier de loisirs créatifs les lundis de 20h30 à 22h30** : apprentissage de techniques de bricolage, peinture, décoration...

**Les ateliers de danse (5-7 ans et 8 ans et +) et de multi-activités (3-5 ans)** : (Ré)inscriptions depuis le 15 juin mais il reste quelques places : n'hésitez pas à nous contacter pour avoir des informations complémentaires. Reprise des

ateliers danse mercredi 11 septembre et multi activités le samedi 14 septembre.

### - Animations du début d'année :

- Dimanche 3 mars : sortie raquettes au col de légal avec un guide de haute montagne ; après l'effort le réconfort à l'auberge avec un bon petit repas.



- Soirées jeux de société et jeux de rôle les samedis 9 et 25 mars qui ont remporté un grand succès et seront renouvelés.

- Dimanche 21 avril : la chasse aux œufs à Omps ; nous avons accueilli environ 50 enfants et leurs familles malgré un temps plutôt humide.

- Samedi 22 juin : gala de fin d'année des ateliers danses et multi-activités

- Dimanche 23 juin : Aurillac en scène Prochaines manifestations : sortie en Dordogne le 21 juillet, vide-greniers le 8 septembre, repas à la Tomette à Vitrac le vendredi 22 novembre, spectacle des TAP vendredi 20 décembre et animation de Noël pendant les vacances. Vous pouvez retirer la plaquette à l'accueil de loisirs à la maison de la jeunesse.

**Nous vous rappelons que toutes les bonnes volontés seront les bienvenues. Nous manquons de bénévoles !**

Tél : 04 71 64 81 09  
cereetrance.famillesrurales@gmail.com  
facebook : Familles Rurales Entre Cère et Rance